

CD Oise et Oise THD

Gouvernance

Centre de supervision vidéo départemental

Le problème

Un niveau d'équipement en vidéoprotection important dans le département, grâce à l'aide du Conseil départemental, mais des outils sous-exploités : des pannes détectées trop tardivement, souvent à l'occasion d'une tentative de relecture ; des systèmes cloisonnés ; une relecture fastidieuse, obligeant les forces de l'ordre à se déplacer systématiquement, ce qui peut pousser à renoncer à l'exploitation des images, faute de temps ou de moyens.

Votre solution innovante

Le Centre de Supervision départemental (CSD) apporte à toutes les collectivités de l'Oise, y compris les plus petites, les services d'un centre de supervision que seules les plus grandes communes ou EPCI pouvaient s'offrir auparavant.

Les objectifs

- Améliorer l'utilisation des équipements de vidéoprotection et l'exploitation des données.
- Mutualiser et décloisonner.

L'histoire de votre action innovante

• **Qui ?**

Une idée du Conseil départemental, confiée au syndicat mixte Oise THD pour son développement et sa mise en œuvre.

• **Pour qui**

Les communes de l'Oise dépourvues de CSU et le Conseil départemental pour le besoin de sécurisation de ses bâtiments (collèges, maisons de la solidarité, musée, archives, etc.)

• **Quoi ?**

Un outil pour agréger les flux d'images existants et une équipe pour exploiter images et alarmes efficacement.

Le CSD offre à ses adhérents :

- Un contrôle quotidien du bon état de fonctionnement des caméras
- Une aide à la relecture, pour les maires et les gendarmes
- Une connexion en temps réel au centre d'opérations de la gendarmerie
- Une supervision en temps réel, 24h/24, 7j/7

• **Quand ?**

Une idée née en 2017, mise en œuvre en 2018 pour les besoins propres du Département.

Ouverte aux communes en 2021-2022, dans la foulée du vote de l'article 42 de la « loi pour une sécurité globale », pour lequel l'Oise s'était fortement mobilisée, avec un ou deux autres départements, dès 2017.

Les moyens humains et financiers

• **Internes et externes**

1,1 M€ pour l'équipement initial

350 000 € par an pour le raccordement de nouveaux sites et de nouvelles communes

200 000 € par an de maintenance

450 000 € par an pour la rémunération de l'équipe d'opérateurs (9 agents) et des fonctions techniques fortement mobilisées pour assurer le bon fonctionnement du système

- **Coût total, dont coût pour la collectivité**

6,5 M€ depuis 2017 : 6 M€ pris en charge par le Conseil départemental et 0,5 M€ par Oise THD, sur fonds propres.

L'évaluation de l'innovation

- **Impact**

- 179 communes adhérentes dont 151 raccordées au 10/07/2025
- Près de 3 000 caméras supervisées
- 30 réquisitions traitées en moyenne chaque mois (en forte augmentation depuis 9 mois)
Plusieurs dizaines d'alarmes gérées chaque semaine.

- **Potentiel de diffusion et de réplique**

Une possibilité d'extension du système à toutes les communes de l'Oise sans difficulté.

Le CSD de l'Oise, le premier ouvert en France, a déjà fait des émules dans plusieurs autres départements.

- **Bilan, suivi, projet d'évolution**

Dynamique en cours de développement des partenariats (adhérents, forces de l'ordre) et d'extension du périmètre couvert (+ de 100 communes raccordées ces 15 derniers mois)

3 Mots clés : Mutualisation / Sécurité / Vidéoprotection